

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.V.B.M.

10 janvier 2016

Le président ouvre la séance à 14h45, le quorum étant atteint avec 34 membres présents et 5 représentés sur 56.

Approbation du compte-rendu de l'A.G. 2014 : approuvé à l'unanimité

Allocution du président et rapport moral 2015 (Jean-François RENOUX)

Je vous remercie de votre présence et profite de l'occasion pour vous présenter mes vœux pour 2016 et surtout que le CVBM couplé à la SCI Saint Julien reste un club actif pour les années à venir.

Un mot sur l'activité du club :

Le club a enregistré 14 nouvelles adhésions au cours de l'année 2015, permettant non seulement de compenser les départs mais d'accroître légèrement le nombre d'adhérents qui atteint 56 membres. L'activité du club est très nettement orientée vers la voile loisir. Nous avons organisé 15 régates Batilus et classé au total 20 participants. Il est encourageant de constater qu'à plusieurs reprises il y a eu 10 bateaux participant aux régates Batilus. Les régates Pieds Gelés Habitables avec 18 bateaux classés et les Pieds Gelés Dériveurs avec 17 bateaux classés ont été à la hauteur de nos espérances. Les participants venus d'autres clubs ont marqué leur satisfaction d'avoir eu un accueil chaleureux au club mais nous ont également demandé de façon très nette de bien vouloir participer aux régates qu'ils organisent. C'est pourquoi je fais appel à vous pour que nous ayons une présence à l'extérieur en 2016. Nous devons cependant déplorer l'annulation des régates de Snipes sélectives de ligue, faute de participants. La VGA a dû également annuler la coupe Zacca, A ce titre il faut aider la VGA pour que cette régata ne disparaisse pas. Dans un passé proche les compétiteurs venaient pour deux régates à 8 jours d'intervalle et au global la participation était meilleure.

Flotte : Le club possède à ce jour 5 habitables et 8 dériveurs dont 2 lasers achetés en 2015. Le club a mis en vente plusieurs bateaux : seul un Snipe Rouge avec remorque a été vendu. Une remorque double essieu fait l'objet d'un accord de vente qui devrait se concrétiser très prochainement.

Les opérations de diversification nous ont permis d'avoir un contact avec un club de Voile Radio Commandée mais les discussions n'ont pas abouti car elles conduisaient au déséquilibre financier et sportif du club. Conclusion il est important que le club ne perde pas son âme en voulant se développer à tout prix. La politique qui met à disposition des habitables, des dériveurs en double ou en simple, semble convenir au goût des membres.

Travaux 2015 :

Les abords du club ont été correctement entretenus ainsi que les quais où nous avons renouvelé les pneus pour protéger les accostages.

La grue a été testée avec succès, par la société Dekra avec une charge de 2 tonnes.

Concernant la SCI :

En 2015 le CVBM a acheté 5 lots de 9 parts aux porteurs suivants : le 10/04 à Monsieur et Madame Bonnet, le 15/04 à Marc Vaudable qui quittait le club, le 4/12 à Michel Soudière qui quitte le club et les 20 et 21/12 aux époux Vanlaer qui ont quitté le club il y a 7ans.

Le club détient à ce jour 6 lots de 9 parts qu'il espère vendre aux nouveaux membres et peut être aux anciens membres du club qui ne possèdent qu'un lot de 9 parts. Nous réussissons à recentrer lentement mais sûrement les parts de la SCI vers les membres actifs pour assurer la pérennité du club.

A ce jour 29 parts sur 50 sont détenues par des membres du club. Notre objectif reste le même, à savoir que les parts ne soient détenues que par des membres actifs (cotisant au CVBM).

Le système adopté par l'assemblée extraordinaire du 11 janvier 2009 a réactivé la SCI, permettant l'achat et la vente de parts sous seing privé, d'une valeur de 500€ avec le paiement d'une taxe de 25€ au trésor public. Tout membre du club devenant porteur de parts bénéficie d'une diminution de sa cotisation pour une valeur de 109 €. Le fait que le club puisse acheter des parts permet de stocker des parts qui seront revendues dès que possible. Le but du club est d'éviter que les parts se dispersent entre des héritiers qui ignorent tout du CVBM et de la SCI Saint Julien.

Je vous remercie de votre attention.

Remarque : Jean ANTOINE s'interroge sur le montant de l'abattement de 109€ qu'il trouve dorénavant excessif, même s'il était justifié à l'époque de sa création quand une part coûtait le double du prix actuel et qu'il était urgent de motiver les membres indifférents à la survie de la SCI St Julien.

Le président répond qu'il est nécessaire de revenir à 70% de membres propriétaires de lots pour avoir la majorité des 2/3 nécessaire à l'éventuelle tenue d'une A.G. Extraordinaire de la SCI. Il convient de maintenir l'abattement actuel pour ne pas risquer de déstabiliser le club.

Le rapport moral 2015 est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2015 (Michel SOUDIÈRE)

CVBM - Situation au 31 décembre 2015			
		2015	2014
Disponibilités			
Liquidités			
	Banque (BNP)	909,48	2535,28
	Caisse	0	0
	Total liquidités	909,48	2535,28
Réserves (CE)			
	Livret A	36482,57	38046,86
	Rénum. livret A	342,61	435,71
	Total livret A	36825,18	38482,57
	Total	37734,66	41017,85
Bateaux			
	420	800,00	800,00
	Caravelle	1200,00	1200,00
	2 Snipes	1500	3500
	Eclair 19	3000	3000
	First 18	4500	4500
	Corsaire	3500	3500
	Vaurien	250	250
	Sterne	250	250
	Topper	100	100
	1/2 Maraudeur	1000	
	Total	16100	17100
Parts SCI	500€ la part	3000	500
	Total général	56834,66	58617,85

CHARGES (Dépenses)

	2016	2015	2014
50 Achats et fournitures	-	2128,80	-
Achat de licences	2200,00		1878,40
Achats non stockés	-		
Eau	1100,00		
Flouh-gaz	500,00	475,2	2393,78
Edf	2200,00	2125,68	46
Divers			
61 Autres charges externes	900,00	809,08	816,24
VNF			
62 Gestion courante			1648,00
Batiments			
Frais d'entretien club	2500,00	2074,34	734,09
Frais de grue et de bateaux	1500,00	337,23	1834,69
Assurances	1600,00	1495,57	1520,74
Télécoms	500,00	480	479,99
Publicité		0	0
Cotisations fiv ligue oms	350,00	337	335
Secrétariat	570,00	529,76	703,9
Autres frais de gestion	95,00	90,44	90,44
63 Impôts			1418,00
Impôts fonciers	1500,00	1453,00	
65 Autres ch. gestion courante	400,00	393,82	88,65
Organisation manifestations lots			
Pieds gelés	1200,00	1311,79	1135,44
66 Frais financiers	185,00	183,60	183,55
Frais de banque			
67 Charges exceptionnelles	0,00	2650	2100
Achat part SCI			
Achat bateaux	1000,00	4300	0
Achat matériel	0,00	719,90	1971,50
Total des charges	18300,00	#####	#####
Résultat de l'exercice (excédent)			
Total	18300,00	21895,2	19378,4

PRODUITS (Recettes)

	2016	2015	2014
70 Pr. prestations et activités annexes	-	-	-
Vente de licences	2200,00	2403,9	1959,2
74 Subventions de fonctionnement	-	-	-
Ville de Créteil		0,00	0,00
Autres subventions locales		0,00	0,00
Etat Cnds		0,00	0,00
Département (Pieds gelés)	600,00	650,00	600,00
Région			
75 Autres produits de gestion courante	-	-	-
Cotisations Membres	6000,00	6114	5542,5
Cotisations Bateaux	5500,00	6355,75	7133,25
Participations Pieds gelés	900,00	945,76	645
Participation Repas fête club			
Autres produits de gestion			200
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels			
Vente de matériel	1600,00	1800,00	
Vente parts SCI	1500,00		1500
Autres produits d'exception		2000	
78 Reprise sur amortissement provisions			
Total des produits	18300,00	20269,41	17579,95
Résultat de l'exercice (déficit)		1625,8	1798,46
Total	18300,00	21895,21	19378,41

C'est la première fois que nous touchons aux réserves depuis 2006 : 2000€ ont été virés du Livret A sur le compte courant pour couvrir des dépenses en investissement (parts de la SCI et bateaux) ainsi qu'une immobilisation en matériel. Le ½ Maraudeur s'explique par l'achat de ce bateau par un membre qui en avait payé la moitié avant de revenir sur sa décision ; le bateau a été mis en vente sur le Bon Coin pour 2400€ (il y a déjà un contact).

L'absence de facture d'eau est anormale : cela fait 3 ans qu'on ne nous a pas demandé notre part sur le débit enregistré au compteur que nous partageons avec le club de canoé-kayak. Il faut prévoir un montant équivalent à 4 ans de consommation lors de la régularisation.

Le plein de fuel a été complété par Jean-Claude GILLET afin de profiter des prix avantageux de la fin de l'année.

Le contrat avec Voies Navigables de France sera à renouveler le 31 mars 2016 (tous les 3 ans).

Les « autres frais de gestion » concernent l'hébergement du site internet.

En 2014 nous avons épuisé le stock de lots de régates du club ; il a donc fallu le reconstituer en 2015, ce qui explique la différence entre les 2 années.

Nous constatons un déficit de 1525,80€ au 31 décembre 2015 (malgré le virement de 2000€) mais nous ne sommes pas à découvert et le solde du compte est toujours positif.

Pour 2016, la promesse d'achat de la remorque double-essieu par le club de ski nautique va se concrétiser. La FFV augmente le prix des licences d'1,20€, ce que nous devons répercuter ; les licences 2016 sont donc à :

- 53,20€ pour les adultes
- 26,60€ pour les jeunes
- 11,60€ pour 1 journée
- 26,60 pour 4 jours

Le rapport financier 2015 et le budget 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Travaux (Jean-Claude GILLET) :

En 2016 nous allons prolonger la toiture du hangar vers la voilerie ce qui devrait coûter 1500 à 2000€ en matériaux. Pour ces travaux, il faudra se mettre en conformité avec la loi pour la sécurité du travail en hauteur.

Rapport sportif 2015 (Philippe ROY)

DERIVEURS

Le Batilus a bénéficié d'une bonne participation en 2015 mais il faudrait arriver plus tôt au club le matin pour avoir le temps de faire 2 manches avant le déjeuner : en 2016 le signal d'avertissement sera donné à 10h30.

Les 2 régates de Snipes ont été annulées car nous n'avons pas les 10 inscriptions exigées par la FFV. Il faudrait trouver une solution pour motiver les Snipes du CNCR.

Plusieurs sorties à l'extérieur ont eu lieu :

- Coupe des Vikings, Le Havre, les 20,21 juin : 1 snipe
- Championnat de Ligue Ile de France Snipe, CNCR, le 19 oct : 1 snipe
- 1 sortie Laser à la mi-décembre mais les résultats sont clos le 25 nov pour la FFV

Rappelons que le club dispose d'une remorque double pour faciliter les déplacements.

- Pieds Gelés Dériveurs le 2 nov : 5 dériveurs du club ont participé

HABITABLES

- Challenge Claude Debergue, 21 juin : 4 bateaux
- Régate à la SR Courcelles, 19 juillet : 1 équipier
- Régate au CV Pierre Percée : 1 bateau
- Challenge Maurice Pilon : 9 bateaux
- Pieds Gelés Habitables, 22 nov : 9 bateaux

Il faudra intensifier les participations extérieures en 2016 si nous voulons que les membres des autres clubs viennent naviguer au CVBM. Les 18 participants des Pieds Gelés Habitables en font la 4^{ème} régates en Ile de France mais 5 gros clubs ne se sont pas déplacés.

La descente de la Seine en juin pour habitables et dériveurs en juin est une régates particulièrement sympathique : allez-y !

A cause de ce manque de sorties, le classement du CVBM au Championnat de France des Clubs a reculé de la 373^{ème} place en 2014 à la 391^{ème} en 2015 (en Habitables nous avons par contre progressé grâce à Jean ANTOINE et Michel SOUDIÈRE)

Le Challenge Sud-Francilien n'a pas eu lieu en 2015.

Chaque coureur peut aller consulter son classement personnel sur le site de la FFV. Le CVBM a 2 coureurs en National 5 : Philippe ROY et Gaëtan RAUCH (le nombre de coureurs classés par catégories est exponentiel)

Le club adresse tous ses remerciements à Francis pour avoir géré la cabine de départ pour un grand nombre de régates.

Question : que faire pour ne pas se retrouver à 2 ou 3 le dimanche matin ? Serait-il possible de pratiquer des auto-départs et un auto-pointage à l'arrivée ?

Ce n'est malheureusement pas envisageable dans le cadre de régates interséries avec temps compensé qui nécessitent un chronométrage précis.

Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Le président remercie Michel SOUDIÈRE, notre trésorier, pour tout le travail qu'il a effectué depuis 2006. Michel quitte le club pour aller s'installer dans les Vosges mais continuera néanmoins à maintenir le site internet du CVBM.

Election du Comité Directeur 2016

39 votants

Membres du bureau dont le mandat est en cours	Echéance du mandat
BLONDEAU Marc	2017
CORDIER Christian	2017
GILLET Jean-Claude	2017
LE BOUR Sylvie	2017
LOUVEAU Eric	2017

Candidats	Nombre de voix
DUFORT Laurent	37
HUNTINGDON Mathieu	39
LAVISSE Chantal	37
RENOUX Jean-François	39
ROY Philippe	39

Tous les candidats sont élus

Composition du comité directeur 2016

	NOM	Poste	Mandat échu en
BUREAU Elu à l' unanimité	BLONDEAU Marc	Président	2017
	ROY Philippe	Vice-président	2018
	LAVISSE Chantal	Trésorière-secrétaire	2018
	LE BOUR Sylvie	Secrétaire-adjointe	2017
	CORDIER Christian		2018
	DUFORT Laurent		2018
	GILLET Jean-Claude		2017
	HUNTINGDON Mathieu		2018
	LOUVEAU Eric		2017
	RENOUX Jean-François	Entretien des bateaux	2018

Marie LYSENS se propose d'aider le comité en s'occupant des classements.

Il est encore possible de rajouter des régates à celles déjà déclarées en s'adressant à Yves POUTRIQUET à la FFV (les régates non déclarées ne peuvent pas rentrer dans les classements fédéraux)

De grands points d'interrogation pour l'année 2017 en raison de la création du Grand Paris : le CDV dispose de 8000€ à distribuer entre les clubs du Val de Marne ; qui aura des compétences lorsque le Grand Paris sera créé ?

En 2016 la Fête de l'Oh aura lieu sur la Seine à Choisy le Roi.

L'AG du CDV aura lieu le 12 février 2016.

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée à 17h00.

Sylvie LE BOUR